

Récapitulatif des contrats de travail en France

1. Présentation des différents contrats de travail

Voici un récapitulatif des principaux contrats de travail en France, classés selon leur durée, leur objet et leur spécificité :

Les contrats de travail à durée indéterminée (CDI)

- CDI 'classique' : Contrat de droit commun ; utilisé quand il n'y a pas de raison particulière de limiter la durée.
- CDI à temps partiel : Contrat écrit obligatoire pour un temps de travail inférieur à 35 heures par semaine.

Les contrats à durée déterminée (CDD)

- CDD 'classique' : Durée définie ; renouvelable dans la limite de 18 mois en général.
- CDD d'usage (CDDU) : Secteurs spécifiques (spectacle, hôtellerie...) ; renouvelable à volonté.
- Contrat de mission (intérim) : Tripartite : intérimaire, agence, entreprise utilisatrice.

Les contrats en alternance et de formation

- Contrat d'apprentissage : Pour les jeunes de 16 à 29 ans visant un diplôme ou un titre.
- Contrat de professionnalisation : Pour jeunes ou adultes en reconversion ; vise une qualification.

Les contrats spécifiques ou atypiques

- Contrat à temps partiel : Moins de 35 heures par semaine ; contrat écrit requis.
- CDI intermittent : Activités discontinues mais régulières.
- Contrat de chantier : Se termine à la fin d'un projet défini (chantier, mission).

Formes particulières d'emploi

- Contrat d'engagement réciproque : Ex : bénévolat avec logement en agriculture ou services civiques.
- Contrat unique d'insertion (CUI) : Aide à l'embauche pour publics en difficulté.

2. Tableau synthétique des contrats

Type de contrat	Caractéristiques principales	Public concerné
CDI classique	Contrat à durée indéterminée avec période d'essai,...	Tous les salariés
CDD classique	Contrat à durée déterminée, conforme au Code du tr...	Tous les salariés
CDI de chantier	CDI lié à un chantier spécifique. Mention obligato...	Ouvriers, employés, TAM, cadres
CDD à objet défini	Pour les cadres sur des projets spécifiques à duré...	Cadres uniquement
Contrat de travail intermittent	CDI avec alternance de périodes travaillées et non...	Ouvriers, TAM, cadres (sauf certaines clas

Contrat saisonnier	Pour activités définies comme saisonnières (planta...	Ouvriers et employés
--------------------	---	----------------------